



AIPSQ

Association des infirmières
praticiennes spécialisées
du Québec

**POLITIQUE ENTOURANT LES
PRIX DÉCOUVERTE, DISTINCTION ET RECONNAISSANCE
DE L'AIPSQ**

Adopté le 29 janvier 2022

PRIX DÉCOUVERTE

Résumé

Ce prix vise à promouvoir la mise en application de projets cliniques novateurs mettant en valeur le rôle d'infirmière praticienne spécialisée ou infirmier praticien spécialisé (IPS).

Prix remis à un(e) IPS et/ou un groupe composé d'IPS et autres professionnels.

4 finalistes, parmi les candidatures reçues, déterminées par le comité de sélection des prix Découverte et Distinction de l'AIPSQ, présenteront leur projet lors d'un événement annuel de l'AIPSQ.

Le(la) grand(e) lauréat(e) sera déterminé(e) par les membres de l'AIPSQ lors d'un vote électronique.

Admissibilité

Ouvert à l'ensemble des membres de l'AIPSQ;

Les équipes des projets cliniques proposés n'ont pas à être exclusivement composées d'IPS, mais une(e) IPS doit être responsable du projet et ce(te) IPS doit mettre en valeur la mission et les objectifs du projet.

Ce projet clinique doit également mettre en valeur les rôles et responsabilités de l'IPS au sein du projet.

Récurrence

À chaque année.

Prix

3 finalistes recevront un montant de 250 \$.

La personne gagnante (lauréat(e)) recevra un montant de 1 000\$;

Plaque personnalisée « Prix Découverte » (maximum 500\$);

Le prix sera remis lors du congrès annuel de l'AIPSQ. Advenant, l'annulation du congrès annuel, le prix sera remis lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

Critères

La candidature doit être soumise par 2 proposeurs dont l'IPS responsable du projet.

Le projet doit :

- Être pertinent dans le contexte actuel des besoins et services dans le domaine de la santé;
- Démontrer une contribution importante de l'IPS et/ou des infirmières ou infirmiers;
- Être axé sur l'augmentation de l'accessibilité aux soins;
- Avoir été mis en pratique dans le milieu depuis moins de quatre (4) ans;
- Avoir atteint des résultats (même préliminaires) au cours des dernières années précédant le dépôt de la candidature;

Appel de candidatures

Ouverture : 16 semaines précédant le congrès annuel.

Fermeture : 6 semaines avant la remise du prix.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend seulement le « Formulaire de présentation d'un projet pour le prix Découverte de l'AIPSQ » ainsi qu'une **photo représentant le projet mis de l'avant (JPEG ou PNG)**.

Si la candidature est retenue comme finaliste par le comité de sélection des prix Distinction et Découverte, les proposeurs s'engagent à fournir à l'AIPSQ :

- Une courte vidéo présentant le projet finaliste (maximum 5 minutes);
- Un descriptif présentant le projet (maximum 250 mots) ;
- Représentant(e) disponible lors de la présentation du projet (présentiel ou virtuel selon la demande).

PRIX DISTINCTION

Résumé

Prix remis à un(e) IPS (étudiant(e), candidat(e), stagiaire ou certifié(e)) membre de l'AIPSQ se distinguant par sa pratique innovante et inspirante.

Le(la) lauréat(e) sera déterminé(e) parmi les candidatures reçues par le comité de sélection des prix Distinction et Découverte de l'AIPSQ.

Admissibilité

Ouvert à l'ensemble des membres de l'AIPSQ;

Les candidats(es) doivent être membres de l'AIPSQ;

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas admissibles.

Récurrence

À chaque année.

Prix

Prix en argent de 1 000 \$

Plaque personnalisée « Prix distinction » (maximum 500\$)

Le prix sera remis lors du congrès annuel de l'AIPSQ. Advenant, l'annulation du congrès annuel, le prix sera remis lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

Critères

La candidature doit être soumise par 2 proposeurs, et l'un d'eux doit être membre de l'AIPSQ.

La personne candidate :

- Aura été reconnue par ses pairs et ses collègues comme une infirmière praticienne spécialisée ou un infirmier praticien spécialisé d'exception et une source d'inspiration;
- Aura suscité le changement par la réalisation de projets et/ou d'activités;

- Se sera démarquée par son engagement;
- Aura été reconnue par la communauté et son milieu pour son mérite et sa valeur.

Appel de candidature

Ouverture : 16 semaines précédant le congrès annuel.

Fermeture : 6 semaines avant la remise du prix.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend tous les documents suivants :

Le formulaire

La personne qui propose la candidature doit remplir le document suivant : « Formulaire d'inscription prix Distinction », en fournissant les renseignements demandés dans les champs appropriés.

Le curriculum vitæ (PDF)

Le curriculum vitæ de la personne mise en candidature doit comprendre un résumé de son expérience professionnelle et de sa formation.

Une lettre de présentation signée par deux proposeurs (PDF)

La lettre de présentation (maximum deux pages, police 12, simple interligne) vise à convaincre le comité de sélection que le(la) candidate proposé(e) mérite le prix et la lettre est signée par les 2 proposeurs.

Photo récente de la personne candidate (6 derniers mois) (JPEG ou PNG)

PRIX RECONNAISSANCE

Résumé

Prix remis à une personne d'intérêt ayant eu un impact positif au niveau du développement du rôle IPS au Québec.

Le(la) lauréat(e) sera déterminé(e) uniquement par les membres du conseil d'administration.

Admissibilité

Ouvert à l'ensemble des personnes d'intérêt du Québec;

Les lauréats(es) n'ont pas à être membres de l'AIPSQ;

Les membres du conseil d'administration ne sont pas admissibles.

Récurrence

Remis, selon les besoins, par les membres du conseil d'administration à raison d'une fois par année.

Prix

Plaquette personnalisée « Prix reconnaissance » (maximum 500\$);

Chèque cadeau d'une valeur de 250\$;

Cette personne peut se prévaloir de la politique des dépenses de l'AIPSQ durant le congrès de l'AIPSQ;

Le prix sera remis lors du congrès annuel de l'AIPSQ. Advenant, l'annulation du congrès annuel, le prix sera remis lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

Critères

La personne gagnante (lauréat(e)) aura été reconnue par les membres du Conseil d'administration comme une personne :

- Influyente d'exception et source d'inspiration pour le développement du rôle de l'IPS au Québec.

- Se démarque par son engagement au niveau du développement du rôle des IPS du Québec.

Appel de candidature

Aucun appel de candidature car ce prix est décerné par les membres du conseil d'administration, mais un membre de l'AIPSQ peut suggérer une personne et en soumettre la raison par écrit.

Dossier de candidature

Aucun dossier de candidature à constituer.